



## Déclaration préalable au CSA-SD du 20 juin 2024

Monsieur le Directeur Académique,

La FSU appelle toute la communauté éducative à se mobiliser contre l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir dans notre pays. L'École est aujourd'hui à un point de rupture et va mettre des années à se remettre des politiques menées notamment depuis 2017, mais si l'extrême droite arrive au pouvoir, l'École publique ne s'en remettra pas. Nous avons depuis des mois dénoncé le fait qu'une bonne partie des mesures « Choc des savoirs » s'inspire des mesures portées par le RN. Groupes de niveau, DNB barrage vers la Seconde, comme s'en est félicité un député RN après les annonces de Gabriel Attal « ce sont exactement les mêmes mesures que celles du programme éducatif de Marine Le Pen ». Le RN a aussi soutenu les obsessions hors sol de Gabriel Attal affirmant sa volonté, lui aussi, de « rétablir l'autorité de l'institution scolaire par l'instauration d'un uniforme au primaire et au collège ».

« Nous ne trierons pas nos élèves », c'est le mot d'ordre que porte la FSU depuis des mois. Plus que jamais, cet appel est d'actualité. À rebours de ce que porte l'extrême droite pour l'École, nous sommes attaché-es au projet scolaire de l'École publique, laïque, gratuite, obligatoire et inclusive : accueillir partout tou-tes les élèves sans distinction d'aucune sorte, être ambitieux pour chacun-e, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique autour de savoirs scientifiquement validés.

Consciente de la nécessaire unité des forces du monde du travail, la FSU s'inscrit dans le cadre unitaire intersyndical contre l'extrême droite.

Le CSA-SD traitant du plan de formation continue pour le 1er degré devait se tenir le 18 juin au matin. Il est aujourd'hui ajouté à l'ordre du jour de celui traitant de l'assistance éducative et de la répartition des parts fonctionnelles. Les années précédentes, l'ordre du jour concernant la formation continue était traité en 3 heures. La FSU dénonce ce changement d'agenda social et la relégation de la formation continue à un point d'un ordre du jour déjà bien rempli. Cela nous semble significatif du peu d'attention portée au dialogue social sur ce sujet : il s'agit désormais de point d'information. Nous regrettons que les formations se réduisent de plus en plus à des visionnages de magistères ou de conférences, qui ne font plus sens pour les enseignant-es. Nous déplorons également que de nombreux moments en présentiel soient sur un format de seulement 2 heures, ce qui est problématique quand le temps de transport est égal ou supérieur. Cette année encore, il n'y a presque plus de stages de 3 semaines, qui étaient très appréciés par les collègues, qui redonnaient du souffle dans un métier difficile et une carrière de plus en plus longue : seulement 105 enseignant-es pourront en bénéficier.

En ce qui concerne les moyens de vie scolaire, cette rentrée 2024 sera décidément marquée par la baisse de toutes les dotations. Pendant des années, le gel de toute création de moyens AED conjugué à une hausse des effectifs dans le secondaire a dégradé le taux d'encadrement des élèves dans les collèges et lycées du département. Le début d'une décrue démographique à l'entrée dans le secondaire aurait pu permettre une amélioration de cet encadrement mais non, l'administration supprime 2,5 ETP sur le département pour la rentrée scolaire 2024, en faisant la plupart du temps des économies de l'ordre du quart de postes.

Cette diminution dégrade des conditions d'encadrement des élèves qui ne cessent de s'aggraver année après année. Une nouvelle fois, l'administration justifie tant bien que mal la baisse des moyens par les besoins d'autres départements en croissance démographique : nous continuons de dénoncer cette logique qui consiste à déshabiller Paul pour habiller Pierre.

En ce qui concerne le calcul de la répartition des moyens d'assistance éducative dans les collèges et les lycées, notre fédération se félicite d'avoir été entendue et remercie les services de la Direction académique pour la tenue d'un GT portant sur l'Assistance éducative, mais regrette le manque d'informations transmises. Il y a deux ans, lors du dernier CTSD portant sur l'Assistance éducative, les éléments constitutifs du barème étaient communiqués : les effectifs de la demi-pension, les forfaits ULIS, SEGPA, internat, ainsi que le ratio déterminant les moyens retenus pour chaque établissement. Les règles générales du barème restent les mêmes mais sans transparence sur le barème et les éléments qui le constituent. La FSU 92 alerte sur la dégradation du dialogue social et demande l'envoi de tous ces éléments pour assurer la continuité de son travail dans les instances départementales.

Au sujet de l'évolution des dotations en fonction des effectifs, seul critère communiqué dans les documents de travail, les réponses apportées en GT et les choix de l'administration pour les coupes budgétaires manquent de lisibilité et renforcent la demande de la FSU 92. Des établissements connaissent des baisses de 0,25 ETP alors que l'évolution de leurs effectifs sont peu significative avec de légères baisses tels qu'aux collèges Jean Macé à Clichy ou Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson. Plus incompréhensible, certains, tels que le collège Victor Hugo de Nanterre ou le lycée Lakanal de Sceaux perdent alors qu'une hausse des effectifs est prévue. Pour certains lycées, la hausse des effectifs est significative, comme au lycée Albert Camus de Bois Colombes et au lycée Ionesco d'Issy-les-Moulineaux, mais aucun abondement est prévu par la DSDEN qui explique prendre en compte une tendance sur plusieurs années. La stagnation des moyens en Assistance éducative face à la croissance démographique ces dernières années nous laisse sceptique.

Par ailleurs, ces calculs ne prennent pas en compte l'amplitude horaire des établissements et ne permettent pas de couvrir tous les besoins. Dans plusieurs lycées, ouverts tard le soir, la présence d'un-e surveillant-e sur toutes les heures d'ouverture est rendue difficile par la faiblesse de la dotation. Aux lycée La Folie Saint James à Neuilly-sur-Seine et au lycée Louis Girard à Malakoff, les 2,5 ETP ne permettent pas de couvrir tous les besoins et rendent difficile la présence d'un-e surveillant-e sur toutes les heures d'ouverture. Qu'en est-il des collèges d'Education prioritaire pour lesquels une nouvelle amplitude plus importante est prévue pour l'année prochaine ?

Cette année encore, des incidents graves aux abords ou dans l'enceinte de plusieurs établissements du département ont eu lieu, mettant en danger élèves et personnels. Que ce soit au Lycée Joliot Curie de Nanterre, Maupassant de Colombes ou Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne à chaque fois, les violences commises contre les biens ou les personnes illustrent la nécessité d'un meilleur taux d'encadrement avec des équipes de vie scolaire consolidées.

A enveloppe constante, il n'était pas possible de gérer la pénurie. Avec une baisse, les élèves des Hauts-de-Seine, mal encadrés et entassés dans des classes surchargées, sont donc sacrifiés. La FSU 92 dénonce une nouvelle fois des conditions de rentrée dégradées dans cette politique de restriction des moyens et d'économie de bouts de chandelles, délétère pour le Service public d'Education, qui ne peuvent qu'accentuer la colère des personnels. La FSU 92 a une ambition plus élevée pour les élèves et les personnels du département : elle demande un abondement des moyens en assistance éducative.

La répartition des Indemnités pour mission particulière n'a pas fait l'objet d'une discussion en groupe de travail. La FSU 92 observe une évolution de celle-ci entre les établissements des Hauts-de-Seine. Les IMP sont en hausse dans plusieurs lycées, jusqu'à trois supplémentaires. Certains lycées polyvalents et professionnels, notamment le lycée Théodor Monod à Antony et le lycée Florian à Sceaux, connaissent de fortes baisses entre les IMP constatées à la rentrée scolaire 2023 et celles prévues pour la rentrée 2024. Quelles explications générales pouvez-vous nous apporter sur les choix opérés ?